

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **VINGT ET UN MARS DEUX MILLE DIX SEPT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Réjean Breton
M. Serge Marquis

Mme Diane Cossette
Mme Francine Lehouiller
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'avis de convocation
3. Dossier – Vente pour non paiement de taxes
4. Club les Chevaliers d'Iberville – Demande de subvention 2017
5. Ligue de Dards – Demande de commandite
6. WSP- Autorisation au MDDELCC
7. Levée de la séance.

R17-03-43

Considérant que tout les conseillers sont présents à cette séance extraordinaire et que le point #6 serait ajouté à l'ordre du jour suite à l'envoi de l'avis de convocation, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères) de renoncer à l'avis de convocation.

R17-03-44

3- **Dossier – Vente pour non-paiement de taxes**

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de poursuivre la procédure de vente pour non-paiement de taxes et refuse d'acquérir les immeubles concernés dans le cas où il n'y a pas d'acheteur lors de la vente pour non-paiement de taxes qui aura lieu le 26 avril prochain à l'hôtel de Ville de La Sarre.

Adopté.

R17-03-45

4- **Club les Chevaliers d'Iberville – Subvention 2017**

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser le montant de 1 500.\$ à titre de subvention pour le Club les Chevaliers d'Iberville de Gallichan pour l'année 2017.

Adopté.

Le 21 mars 2017

R17-03-46 5- **Ligue de Dards – Demande de commandite**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser un montant de 25.\$ à titre de commandite pour leur activité qui se déroulera le 1^{er} avril prochain.

Adopté.

R17-03-47 6- **WSP – Aqueduc - Autorisation au MDDELCC**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan mandate la firme WSP pour effectuer les démarches nécessaires pour faire la demande d'autorisation auprès du MDDELCC;

QUE, la municipalité de Gallichan autorise le versement de 654.\$ au MDDELCC à l'ordre du Ministre des Finances;

QUE, la municipalité de Gallichan s'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;

QUE, la municipalité de Gallichan s'engage, le cas échéant, à faire le suivi et à respecter les exigences liées au rejet d'eaux résiduaires provenant de la chaîne de traitement de l'eau et du traitement des boues;

QUE, la municipalité de Gallichan s'engage à mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir une copie au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service. Le manuel d'exploitation fournit au requérant les instructions requises pour assurer une exploitation adéquate et efficace des ouvrages.

Adopté.

8- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R17-03-48 La séance est levée à 19h10 sur une proposition de monsieur Claude Réjean Breton appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.